

Deckclean Acide

-



C : Corrosif



8 : Matière corrosive.

Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Deckclean Acide

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit de nettoyage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Identification de la société : Deckers SA
 Route de Battice 71
 Tel. +32 (087) 445959
 B-4890 Thimister Belgie-Belgique
 email: Dimitri Ernst: de@sadeckers.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : Antigifcentrum België /Centre Anti-poisons : +32 (0)70.245.245

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

 : Xn; R22
 C; R34

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)
2.2. Éléments d'étiquetage
Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



: Corrosif.

-Phrase(s) R

 : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
 R34 : Provoque des brûlures.

- Phrase(s) S

 : S24 : Eviter le contact avec la peau.
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec
 S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes

Deckclean Acide

-

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

précautions d'usage.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

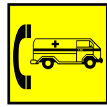
S59 : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
• Pictogramme(s) de danger

• Code de pictogrammes de danger : SGH05

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318
 Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger - (CLP : Skin Corr. 1A) - H314

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)

• Conseils de prudence
- Généraux

: P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

- Prévention

: P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

 P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
 P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

- Intervention

: P305+P351+P338+P310+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

P301+P330+P331+P310+P321 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

- Stockage

: P401 - Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.

P405 - Garder sous clef.

- Considérations relatives à l'élimination

: P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 13 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Deckclean Acide

-

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

2.3. Autres dangers

- Phrases relatives aux dangers** : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures.
- Mode d'exposition dominant** : Contact avec la peau et les yeux.
- Inhalation** : Irritant pour les voies respiratoires. Difficultés respiratoires. Toux. Gorge douloureuse.
- Contact avec la peau** : Provoque des brûlures. Rougeurs, douleur.
- Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes. Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion** : Sensation de brûlure. Brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

- Substance / Préparation** : Préparation.
- Formule du produit(INCI)** : Aqua, Sulfuric acid, 2-(2-butoxyethoxy)ethanol, Ammonium bilfluoride, Isotridecanol ethoxylated 5-10 EO.
- Phrases additionnelles** : Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement (Règlement CE 1272/2008)

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EC	n° annexe CE		
Acide sulfurique	: < 20 %	7664-93-9	231-639-5	016-020-00-8	----	C; R35 ----- Skin Corr. 1A Eye Dam 1
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	: < 5 %	112-34-5	203-961-6	603-096-00-8	----	Xi; R36 ----- Eye irrit 2
Bifluorure d'ammonium	: < 5 %	1341-49-7	215-676-4	009-009-00-4	----	T; R25 C; R34 ----- Acute Tox. 3 (oral) Skin Corr. 1B Eye Dam 1
Isotridecanol ethoxylated 5-10 EO	: < 5 %	69011-36-5	-----	-----	----	Xn; R22 Xi; R41 ----- Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral)

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Autres informations** : L'urgence pour éliminer le produit caustic est d'importance primaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Deckers SA**No Téléphone d'Urgence : Antigifcentrum België /Centre Anti-poisons : +32 (0)70.245.245**

Route de Battice 71 Tel. +32 (087) 445959 B-4890 Thimister Belgique-Belgique

email: Dimitri Ernst: de@sadeckers.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 13 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Deckclean Acide

-

SECTION 4. Premiers secours (suite)

A l'intention du médecin : Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection approprié.

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Procédures spéciales : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Eviter la pénétration d'eau utilisée durant extinction dans les égouts et les eaux potables. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Voir Rubrique 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Le produit répandu peut être dangereusement glissant.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection individuelle : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 13 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Deckclean Acide

-

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Applications Industriel différents.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : MAC [mg/m³] 8 hrs : (NL 2007) 50 (H)2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : MAC [mg/m³] 15 min : (NL 2007) 100 (H)http://bgia-online.hvbg.de/LIMITVALUE/WebForm_gw.aspx

8.2. Limites d'exposition professionnelle

- | | |
|----------------------------------|--|
| Protection individuelle | : Eviter le contact avec la peau et les yeux. |
| - Protection respiratoire | : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| - Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Utilisez des gants nitrile en caoutchouc. |
| - Protection de la peau | : Porter un vêtement de protection approprié. |
| - Protection des yeux | : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes. |
| - Ingestion | : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| Hygiène industrielle | : Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. |

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Aspect

Etat physique : Liquide.

Couleur : Blanc(he).

• Odeur

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

• pH

pH : 0

• Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : Aucune donnée disponible.

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T °d'ébullition initiale [°C] : Aucune donnée disponible.

• Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Aucune donnée disponible.

• Taux d'évaporation

Vitesse d'évaporation (éther=1) : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Révision nr : 0

Date : 13 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Deckclean Acide

-

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

• Inflammabilité

Inflammabilité : Non combustible.

• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : Aucune donnée disponible.

Limites d'explosivité supérieures [%] : Aucune donnée disponible.

• Pression de vapeur

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.

• Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : Aucune donnée disponible.

• Densité relative

Densité : Aucune donnée disponible.

• Solubilité

Solubilité dans l'eau : Aucune donnée disponible.

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

• Température d'auto-inflammabilité

Température d'auto-inflammation (°C) : Aucune donnée disponible.

• Température de décomposition

Décomposition thermique : Aucune donnée disponible.

• Viscosité

Viscosité : Aucune donnée disponible.

• Propriétés explosives

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

• Propriétés comburantes

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres : Aucune information supplémentaire ne fut trouvé.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses


Réactions dangereuses : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Propriétés dangereuses : Corrosif pour le laiton, le bronze, le cuivre, le zinc et l'aluminium.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Révision nr : 0
		Date : 13 / 12 / 2012
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
Deckclean Acide		-

SECTION 10. Stabilité et réactivité (suite)

Matières à éviter : Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sur le produit : Pour le produit des tests toxicologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à l'article 6 du 1999/45/CE, ce produit est classé comme mentionnés sous la rubrique 2. Les composants éventuellement toxiques sont mentionnés sous la rubrique 3.

Sur les ingrédients : Voir <http://ecb.jrc.it/iuclid/> pour des informations détaillées.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur les ingrédients : Voir <http://ecb.jrc.it/iuclid/> pour des informations détaillées.

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT et VPVB : Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Pour le produit des tests écologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à l'article 7 de la Directive 1999/45/CE, ce produit est classé pour l'environnement comme mentionnés sous la rubrique 2. Les composants éventuellement nuisibles pour l'environnement sont mentionnés sous la rubrique 3.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

- No ONU : 3264

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

UN3264 BIJTENDE ZURE ANORGANISCHE VLOEISTOF, N.E.G., 8, II, (E)

Deckclean Acide

-

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger



: 8 : Matière corrosive.

Transport terrestre

- I.D. n° : : 80
- Désignation de la marchandise : UN3264 BIJTENDE ZURE ANORGANISCHE VLOEISTOF, N.E.G., 8, II, (E)
- ADR Classe : 8
- Groupe d'emballage ADR : II

Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Transport par mer

- Code IMO-IMDG** : Classe / Item 8
- Groupe d'emballage IMO** : II
- IMDG-Pollution marine : No 0
- N° de fiche de sécurité : F-A S-B

Transport aérien ICAO / IATA - DGR:

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 812
Packaging instructions passenger: 808
- IATA - Classe ou division : 8
- Groupe d'emballage IATA** : II

14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage : II

14.5. Danger pour l'environnement

- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
- Informations complémentaires** : Aucun(e).


14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15. Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

- **Généraux** : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
		Révision nr : 0
		Date : 13 / 12 / 2012
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
Deckclean Acide		-

SECTION 15. Informations réglementaires (suite)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information supplémentaire ne fut trouvé.

SECTION 16. Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap.3)	: R22 : Nocif en cas d'ingestion. R25 : Toxique en cas d'ingestion. R34 : Provoque des brûlures. R35 : Provoque de graves brûlures. R36 : Irritant pour les yeux. R41 : Risque de lésions oculaires graves.
Liste des phrases H pertinentes (chap.3)	: H301 - Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 3 - Danger - (CLP : Acute Tox. 3) - H301 H302 - Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302 H314 - Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger - (CLP : Skin Corr. 1A) - H314 H318 - Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318 H319 - Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319
Utilisations recommandées & restrictions	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Date d'impression	: 17 / 12 / 2012

Règlement (UE) n o 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit.

Fin du document